

Gestion financière des entreprises publiques, reddition des comptes et risques budgétaires



LIEU
Paris



DURÉE
2 semaines



DATES
du 14/10/2024
au 25/10/2024



PRIX
Option 1 : 4 900 €
Option 2 : 6 160 €

OBJECTIFS

- Savoir analyser les relations entre la puissance publique et l'Etat.
- Appréhender les règles comptables générales applicables aux entreprises publiques.
- Connaître et savoir interpréter les principaux documents issus de la comptabilité générale.
- Savoir faire une analyse financière.
- Définir les mécanismes du contrôle interne.
- Connaître le rôle des intervenants externes dans la gestion courante (expert-comptable, commissaires aux comptes).
- Identifier les contrôleurs externes des entreprises publiques (commission parlementaire, Cour des comptes).

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} MODULE

LES DIFFERENTS CADRES JURIDIQUES ORGANISANT LES RELATIONS ENTRE LA PUISSANCE PUBLIQUES ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

2^e MODULE

LES PRINCIPES COMPTABLES APPLICABLES AUX ENTREPRISES PUBLIQUES

3^e MODULE

LES DIFFERENTS DOCUMENTS DE FIN D'EXERCICE ISSUS DE LA COMPTABILITE GENERALE

4^e MODULE

LES PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS A LA SITUATION FINANCIERE

5^e MODULE

LES DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE

6^e MODULE

LES CONTROLEURS EXTERNES DE LA GESTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

7^e MODULE

IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES BUDGETAIRES DES PRINCIPALES ENTREPRISES PUBLIQUES

POUR QUI ?

Parlementaires, Administrateurs et personnels des entreprises publiques, Conseillers des administrations et entreprises publiques, Agents publics chargés de la promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption, Fonctionnaires des ministères des finances et chargés du Portefeuille de l'Etat, Membres de corps de contrôle interne et magistrats financiers.

[JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE](#)